

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## FIXED INCOME

# AXA IM Europe Short Duration High Yield

Catégorie d'actions : AXA IM Europe Short Duration High Yield I Capitalisation EUR (ISIN : FR0012927192)

Cet OPCVM est géré par AXA IM Paris, filiale du Groupe AXA IM

## Objectif et politique d'investissement

L'OPCVM est classé dans la catégorie suivante: « Obligations et autres titres de créance internationaux ».

### Objectif de gestion

L'OPCVM cherche à s'exposer au marché des titres à haut rendement dits spéculatifs à moyen terme libellés dans une devise européenne.

### Politique d'investissement

L'OPCVM est géré de manière active afin de saisir les opportunités sur les marchés obligataires à haut rendement dits spéculatifs dans une devise européenne. Les décisions d'investissement suivantes sont prises après une analyse macroéconomique et microéconomique approfondie du marché:

- sélection des émetteurs
- allocation sectorielle, et
- positionnement sur la courbe de crédit (la courbe de crédit illustre le rapport entre l'échéance et le rendement d'un crédit).

L'OPCVM n'ayant pas d'indicateur de référence, le gérant n'aura aucune contrainte particulière d'investissement lié à un éventuel indice. L'OPCVM investit au moins 65% de son actif net dans des obligations et autres titres de créance à haut rendement dits spéculatifs émis par des émetteurs du secteur public ou privé de pays membres de l'OCDE et essentiellement libellés en euros ou en devises européennes (incluant l'euro et toute autres devises européennes). L'OPCVM peut également investir jusqu'à 25 % de son actif net dans des obligations et titres de créance d'émetteurs privés et/ou d'Etats non membres de la zone OCDE libellés en toutes devises.

Les obligations à haut rendement dites spéculatives ont une note égale ou inférieure à BB+ et sont au moins notés CCC- par Standard & Poor's (ou équivalent chez toute autre agence de notation) et présentent un risque de défaut plus élevé que celles de la catégorie « Investment Grade ». L'OPCVM peut investir de façon accessoire dans des titres de créance de qualité "Investment Grade" ou, s'ils ne sont pas notés, bénéficient d'une qualité de crédit équivalente selon les analyses du gérant. Si la notation d'un titre de créance détenu par l'OPCVM venait à évoluer en dehors de ces limites, ou si le titre se trouvait en défaut de paiement, le gérant en tiendrait compte dans son évaluation des avantages d'un maintien de ce titre dans son portefeuille, mais ne serait pas tenu de céder ce titre.

Compte tenu de la stratégie d'investissement mise en oeuvre, la sensibilité du portefeuille aux taux d'intérêts sera comprise entre 0 et 6. La durée de vie moyenne anticipée des investissements de l'OPCVM, jusqu'à leur échéance ou leur rachat, est de trois ans ou moins.

Dans la limite d'une fois son actif, l'OPCVM peut utiliser des instruments dérivés à des fins de couverture du risque de crédit et du risque (en particulier

des swaps de défaut de crédit), de taux et de change.

L'OPCVM est un produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement Européen 2019/2088 du 27 Novembre 2019 portant sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

### Devise de l'OPCVM

Devise de référence de l'OPCVM : Euro.

### Durée de placement recommandée

Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

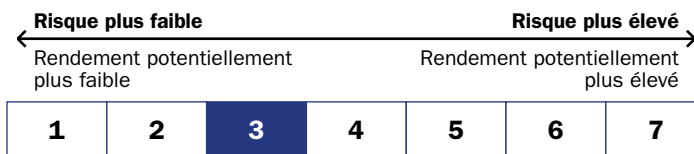
### Modalités de souscription/rachat

Les ordres de souscription et de rachat doivent parvenir auprès du dépositaire, chaque jour ouvré avant 12h00 (heure de Paris) et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative. L'attention des actionnaires est attirée sur l'existence potentielle de délais de traitement supplémentaires du fait de l'existence d'intermédiaires tels que le conseiller financier ou le distributeur.

La valeur liquidative de cet OPCVM est calculée sur une base quotidienne.

Minimum de souscription initiale: 500 000 Euros

## Profil de risque et de rendement



Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

### Pourquoi l'OPCVM est-il dans cette catégorie ?

L'OPCVM n'est pas garanti en capital. Il est investi sur des marchés et/ou utilise des techniques ou instruments, soumis à des variations à la hausse comme à la baisse pouvant engendrer des gains ou des pertes.

L'indicateur de risque de l'OPCVM est représentatif de son exposition aux marchés obligataires.

### Risques importants non pris en compte par l'indicateur de risque

Risque de contrepartie : risque d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie de l'OPCVM, pouvant conduire à un défaut de paiement ou de livraison.

Risque de liquidité : risque de rencontrer des difficultés à acheter ou vendre les actifs de l'OPCVM.

Risque de crédit : risque que les émetteurs des instruments de dette détenus par l'OPCVM puissent faire défaut ou voir leur qualité de crédit se dégrader, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Impact de certaines techniques de gestion telles que la gestion de dérivés: certaines techniques de gestion comportent des risques spécifiques tels que risques de liquidité, de crédit, de contrepartie, risques liés aux sous-jacents, risques juridiques, de valorisation et opérationnels.

L'utilisation d'instruments dérivés peut entraîner l'OPCVM à amplifier ou diminuer les mouvements de marché et ainsi des variations de la valeur liquidative soit plus importantes soit moins importantes, à la hausse comme à la baisse.

## FIXED INCOME

## AXA IM Europe Short Duration High Yield

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

**Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement**

Frais d'entrée	3.00%
Frais de sortie	Aucun

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.

**Frais prélevés par le fonds sur une année**

Frais courants	0.58%
----------------	-------

**Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances**

Commission de performance	Aucune
---------------------------	--------

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

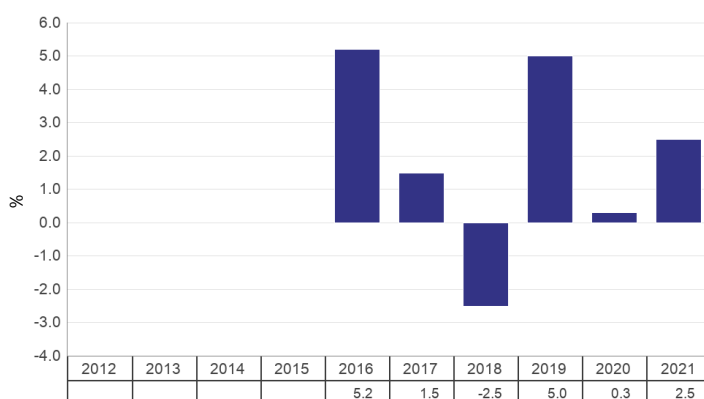
Les frais courants sont fondés sur les dépenses de la période des 12 derniers mois se terminant en décembre 2021. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut :

- les commissions de performance
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPCVM. Certaines stratégies d'investissement entraînant une rotation du portefeuille régulière génèrent des coûts supplémentaires de transaction

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la section « frais » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet <https://funds.axa-im.com/>.

## Performances passées

■ AXA IM Europe Short Duration High Yield I Capitalisation EUR  
(ISIN : FR0012927192)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances présentées sont nettes de frais. Les frais d'entrée et de sortie ne sont pas inclus dans les performances.

L'OPCVM a été créé le 02/10/2015 et la catégorie de parts a été lancée en 2015.

Les performances passées sont calculées en Euro et sont exprimées en pourcentage de la valeur liquidative de l'OPCVM à chaque fin d'année.

A compter du 11/06/2018, la stratégie d'investissement et le profil de risque-rendement de l'OPCVM sont modifiés. Les performances antérieures au 11/06/2018 ont été réalisées selon une stratégie d'investissement différente de celle mise en œuvre aujourd'hui.

## Informations pratiques

**Dépositaire :**

BNP PARIBAS SA, Grands Moulins de Pantin  
9, rue du Débarcadère - 93500 Pantin

**Informations supplémentaires :**

Plus d'informations concernant cet OPCVM, tels que le dernier prospectus, ainsi que le rapport annuel ou semi-annuel sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion ou bien sur le site <https://funds.axa-im.com/>.

Des détails sur la politique de rémunération actuelle de la société de gestion sont disponibles à l'adresse [www.axa-im.com/important-information/remuneration-policy](http://www.axa-im.com/important-information/remuneration-policy). Ils incluent la description du mode d'attribution de la rémunération et des avantages aux employés ainsi que le comité de rémunération. La société de gestion peut en fournir une copie papier sur demande.

**Lieu et modalités d'obtention de la valeur liquidative :**

La dernière valeur liquidative de l'OPCVM est disponible sur simple demande auprès d'AXA Investment Managers Paris ou sur son site <https://funds.axa-im.com/>.

**Fiscalité :**

L'OPCVM est soumis au régime fiscal de la France. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou de votre conseiller habituel.

**Déclaration de responsabilité :**

La responsabilité d'AXA Investment Managers Paris ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM. L'OPCVM n'est pas ouvert aux investisseurs US visés dans le prospectus.